

SYAM

Localisation

Actuelle : à la sortie du village, rue des Sarrazins (RD 127)

Clichés

Colette Gaudillier et Marie-Paule Renaud

Sources d'archives

Archives départementales du Jura : R 579

Délibérations municipales

Presse : *La Croix du Jura*, 4 décembre 1921 (l'inauguration a un caractère fortement catholique)



Description

Gros œuvre, matériau : pierre reconstituée ; obélisque sur socle avec pyramidion

Éléments décoratifs, iconographie : sous le pyramidion, en haut de l'obélisque, face à la route, croix de guerre en médaillon entouré d'une draperie, drapeau et palme

Présence d'une symbolique religieuse : oui (une croix discrète, sans doute ajoutée après l'érection)

Entourage : 4 bornes de pierre reliées par une main courante

Conflits commémorés :

Défunts :

1914-19 : 11

1939-45

Indochine

Afrique du Nord Algérie

Population de la commune

1911 : 308 habitants

1921 : 274 h.

Auteurs du monument :

Entreprise : Micciolo à Besançon

Inscriptions :

La commune de Syam à ses enfants
morts pour la patrie

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Date décision conseil municipal : 15 septembre 1921 : le conseil vote une somme de 9 000 F

Le 3 février 1922 Leprince, maire, soumet au conseil le marché passé avec Micciolo, de Besançon :

fourniture et pose du monument : 8 000 F

frais d'enregistrement du marché : 100 F

travaux imprévus de fondation et de rehaussement, maçonnerie supplémentaire : 600 F

fournitures diverses et camionnage : 693 F

total : 9398 F

Le conseil vote donc à l'unanimité une somme de 400 F pour faire face aux travaux, plus importants que prévu.

Avis de la commission spéciale : selon le rapporteur, Kopp, agent voyer en chef, les proportions du monument sont bien étudiées ; ce type de monument a déjà été adopté dans d'autres communes ainsi que le montrent les dessins fournis. Monument comporte croix de guerre et Croix.

Date de réception définitive : 15 janvier 1922 ; monument exécuté conformément aux conditions imposées.

Date inauguration : 29 novembre 1921 (récit dans *La Croix du Jura*, 4 décembre 1921), avec messe et bénédiction, en présence du conseil municipal, du conseil paroissial et d'Henri Pasteur, président de la Jeunesse catholique du Jura

Financement

Subvention de l'État : 5 septembre 1921 : le conseil sollicite « une subvention aussi forte que possible »

Souscription communale : pas de souscription communale

Budget communal : 9 398 F

Dons : Le 3 février 1922, le maire envoie au préfet la copie de l'acte passé à la suite d'une donation de terrain consentie au profit de la commune par Léon Prost, boucher et propriétaire demeurant à Champagnole. La donation du 19 janvier 1922 pour l'érection d'un monument commémoratif porte sur un terrain de 80 centiares environ à prendre à l'endroit convenu entre les parties dans une pièce de terre que L. Prost possède sur le territoire de Syam au lieu-dit Pré de la fontaine, parcelle A 337. Le donataire paiera l'impôt et entrera en possession à la date du jour de la donation, les frais de timbre et d'enregistrement (ce derniers évalués à 20 F) sont à la charge de la commune.

Autres traces mémorielles

Eglise, plaque paroissiale

